

# CONFLIT LINGUISTIQUE OU RELATION COMPÉTITIVE ASYMÉTRIQUE DANS LE CONTEXTE DIGLOSSIQUE CAMEROUNAIS ?

**Emmanuel KAMBAJA MUSAMPA**

Institut Supérieur Pédagogique de Mbujimayi  
emmanuel.kambaji@gmail.com

---

## Résumé

*Le bilinguisme officiel anglais/français au Cameroun est mis en cause dans un conflit qui oppose les deux communautés linguistiques. En partant de l'analyse pragmatique du discours de la presse en ligne, nous avons démontré que le conflit est communicationnel et non linguistique. Au cœur de celui-ci se trouvent les relations asymétriques nourries par des stéréotypes (auto- et hétéro-stéréotypes). Et que les langues ne servent que de marqueurs d'identité. En appliquant la théorie de conflit réel, il s'est avéré que la compétition autour des ressources est la cause principale du rejet, voire du déni qui se manifestent dans les discours rapportés des anglophones et des francophones. La compétition étant plus grande, le conflit relationnel devient aussi plus grand.*

**Mots clés :** *conflit linguistique, perturbation des niveaux de communication, relation, stéréotype.*

---

## Abstract

*The official English / French bilingualism in Cameroon is accused in a conflict between the two linguistic communities. Applying the pragmatic analysis of the discourse of the online press, we have shown that the conflict is comtional, not linguistic. At the heart of it are the asymmetric relationships nourished by stereotypes (self- and hetero-stereotypes). And Languages only serve as markers of identity. By applying the theory of real conflict, it has been shown that competition for resources is the main cause of the rejection, even the denial, which manifests itself in the reported discourses of Anglophones and Francophones. The competition being greater, the relational conflict also becomes greater.*

---

## 1. Introduction

---

Le conflit entre anglophones et francophones au Cameroun est présenté comme un conflit linguistique. Cependant, nous voudrions montrer, à partir des articles de presse en ligne, que ce conflit est plutôt une perturbation des niveaux de communication, selon la théorie pragmatique de l'École de Palo Alto (1984). En termes de pathologie de la communication, il se manifeste par un *rejet* dans le discours des groupes anglophone et francophone. L'anglophone minoritaire refuse d'accepter l'image que lui

renvoie le francophone majoritaire sur leur relation sociale commune. Ce conflit est dû aux relations asymétriques compétitives entre les deux communautés linguistiques. Les désignations « anglophones » et « francophones » servent simplement de marques d'identité de deux groupes sociaux.

Nous posons l'hypothèse selon laquelle, cette perturbation se fonde sur des stéréotypes que chaque communauté linguistique entretient sur l'autre, avec lequel il cohabite sur le territoire national.

Nous commencerons par présenter notre approche théorique avant de démontrer que ce conflit n'est pas linguistique, il est social (intergroupe). Ensuite, nous consacrerons l'essentiel de notre étude à l'analyse des énoncés discursifs des magazines « anglophones » et « francophones » pour expliquer comment se manifeste le rejet dans la communication tant verbale que non-verbale.

---

## **2. L'approche théorique**

---

Nous nous appuyons sur le discours relatif au conflit camerounais véhiculé par la presse en ligne (huit magazines), pour mener l'analyse de la relation intergroupe entre « anglophones » et « francophones ». Nous considérons que ce discours est polyphonique. Pour l'analyser, nous empruntons les techniques à la théorie pragmatique de l'école de Palo Alto (Marc et Picard, 1984), et à la théorie du conflit réel (Salès-Wuillemin, 2006).

Rappelons que lorsqu'on échange des messages, on communique à deux niveaux différents : celui du contenu et celui de la relation. On parle de *perturbation des niveaux de la communication* soit lorsque les partenaires ne font plus la distinction entre contenu et relation ; soit lorsqu'il y a une incompatibilité entre eux sur la façon dont ils définissent respectivement leur relation et leur image du moi. Dans la première situation, il naît une pathologie de communication appelée « confusion ». Elle ne nous intéresse pas dans la présente étude. Dans la deuxième situation, il y a alors « rejet » ou « déni » de l'autre. Le rejet est un refus de la proposition faite dans la communication mais qui ne ferme pas le dialogue. Le déni est, par contre, le refus de la personne qui peut se traduire par le mépris ou par d'autres attitudes plus variées (Marc et Picard, 1984 : 55-56). Le conflit anglophone est alors un déni à l'endroit du pouvoir politique dominant, majoritairement francophone.

Les huit magazines consultés pour la collecte des données sont : Courrier international, Camer, Cameroun Web, Washington Post, Le monde, Daily Nation, France Inter, France 24.

Les données récoltées dans les différents discours seront interprétées grâce à la construction du contexte d'interprétation. Les informations les plus pertinentes dans le contexte correspondront au vouloir-dire. Ce vouloir-dire sera identifié en termes pragmatiques et par rapport aux concepts de compétition.

Le lien entre pragmatique de la communication et psychologie sociale

n'étant pas à démontrer, nous menons une étude du comment se manifeste le conflit dans la communication et comment les protagonistes l'expriment, considérant que tout comportement est une communication. Il ne s'agira pas de rechercher des causes de ce conflit intergroupe, soient-elles historiques ou coloniales. Nous allons inférer à partir des énoncés des discours sur le conflit camerounais dans la presse en ligne, différentes informations. Ces informations seront issues de la source linguistique (sémantique des énoncés, l'explicite et l'implicite), de la source encyclopédique (croyances, préjugés, connaissances multiples), de la source logique (les différents raisonnements). Nous étudierons les auto-stéréotypes et les hétéro-stéréotypes en expliquant comment ils contribuent à la dégradation de la relation, c'est-à-dire au rejet de l'image de l'autre groupe. Notre propos n'étudie pas la politique linguistique du Cameroun, encore moins sa planification linguistique. Elle se focalise sur le conflit entre des communicants.

---

### **3. Résultats**

---

Le Cameroun est un état plurilingue où se vit une situation sociolinguistique de diglossie, dans laquelle le français et l'anglais ont chacun un statut officiel de « high variety » et les langues nationales, celui de « low varieties ». Le nombre de ces dernières s'élève à plus de 200 langues nationales inventoriées (Tadadjeu et Mba, 1996 : 60 et Aroga Bessong, 1997 : 220). Selon la constitution du pays (celle révisée en janvier 1966), il est stipulé, à l'alinéa 3 de l'article 1<sup>er</sup> : « La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur. Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales ».

Cependant, l'espace dit « francophone » est plus grand que l'espace dit « anglophone ». Du coup, il se fait que les anglophones constituent une minorité démographique qui s'estime dominée sur tous les plans de la vie nationale, jusqu'au plan linguistique.

---

#### **3.1. Relations asymétriques au cœur d'un conflit socio-politique**

---

Dans un article daté du 16 octobre 2017, intitulé « Conflit : d'où vient la colère des anglophones ? », le magazine *Le Courrier international* note :

« Les anglophones représentent 20 % de la population du Cameroun et vivent pour la plupart dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. En 2016, leur colère a été provoquée par le refus du gouvernement de répondre à des avocats anglophones qui dénonçaient la nomination de magistrats ne parlant pas suffisamment bien anglais et non formés en common law [système juridique d'inspiration britannique] ».

<https://www.courrierinternational.com/article/conflit-dou-vient-la-colere-des-anglophones-camerounais>

Comme le montre cet extrait, après nomination des magistrats par le pouvoir francophone, les avocats anglophones ont réagi en montrant que cette nomination était malheureuse et ont demandé son annulation. Le silence du gouvernement siégeant dans la région francophone et dirigé majoritairement par les francophones appelle une réaction de la part des anglophones. Cette communication (même le silence du gouvernement est une communication) montre l'incompatibilité entre francophones et anglophones sur la définition de leur relation. Le gouvernement par son silence envoie l'image de la relation telle « C'est à nous de décider sur qui est le magistrat indiqué pour vous ». Et les avocats anglophones, ainsi que les autres membres de la communauté anglophone, renvoient l'image de la relation telle : « c'est nous qui devons juger la qualité des magistrats nommés en vue de les accepter ou de les rejeter ». Donc le gouvernement définit sa relation en termes asymétriques par rapport aux Camerounais anglophones. Les concernés la rejettent. Si les magistrats étaient de bons locuteurs de l'anglais et qu'ils connaissaient le système juridique d'inspiration britannique, les avocats anglophones les auraient acceptés. Ce n'est pas la langue qui est cause dans ce contexte ; puisque, selon le magazine *Camer*, la traduction anglaise des actes uniformes OHADA n'a pas apaisé les avocats anglophones encore moins l'annonce du recrutement de 1000 enseignants bilingues. (<http://camer.be/57036/11:1/cameroun-revendications-quand-les-avocats-et-enseignants-anglophones-defient-le-pouvoir-cameroon.html>). C'est la capacité des francophones nommés qui est remise en cause.

Ainsi, au cœur du conflit anglophone se trouve la relation sociale et non l'hégémonie d'une langue sur une autre. Ce conflit est dû aux relations asymétriques compétitives qu'entretiennent les deux groupes linguistiques du Cameroun. Toutefois, il convient de reconnaître que ce type de conflit social existerait même au sein d'une communauté « monolingue », tant qu'il y aurait de la discrimination, de la domination, de la violence ou de la mauvaise gouvernance. Le groupe anglophone rejette l'image de la relation que lui renvoie le groupe francophone et vice versa.

Dans un reportage posté sur YouTube, la chaîne de télévision France 24 donne la parole à Mancho Bibixy, l'un des principaux leaders de la lutte. Ses propos traduits de l'anglais expriment le rejet de la relation asymétrique entre les deux groupes et le souhait d'établir une relation symétrique: « si on nous donne un Etat fédéral au sein d'une fédération, ce qui veut dire que les anglophones auront leur propre parlement, que nous aurons notre premier ministre, et même chose du côté des francophones. Comme ça, nous anglophones, nous pourrions élire nos maires et nos gouverneurs. Dans ce cas, nous pouvons continuer à vivre ensemble... » (<https://www.youtube.com/watch?v=0zfvcbapSU>)

Ce conflit intergroupe repose essentiellement sur des stéréotypes. Les uns

sont des auto-stéréotypes et les autres des hétéro-stéréotypes. Ces stéréotypes révèlent la vraie nature du conflit : un conflit relationnel.

---

### **3.2. Stéréotypes sociaux intergroupes**

---

Le conflit camerounais se crée autour de la compétition. Comme le démontre la *Théorie du conflit réel*, les groupes se trouvent en rivalité à cause de la gestion des ressources (Salès-Wuillemin, 2006). Cette situation entraîne une compétition. Reprenant les propos de la communauté anglophone, *Camer* note :

« Le 2 décembre les leaders syndicaux se réunissent et émettent des réserves sur ces décisions. « Le recrutement de 1000 jeunes Camerounais bilingues est sujet à polémique et pourra créer plus de problèmes dont l'exclusion dans un futur proche des anglophones ».

Ils fondent leur raisonnement sur le fait qu'« il n'existe pas de filière de formation des enseignants bilingues en matière scientifique et technique au Cameroun ». Par conséquent, ils dénoncent « ce cadrage qui pourra probablement priver les anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest de l'opportunité de réduire le déficit en enseignants de mathématiques, physiques, chimie, biologie et ingénieries ; conséquence de l'opacité des procédures d'admission à l'Enset ».

(<http://camer.be/57036/11:1/cameroun-revendications-quand-les-avocats-et-enseignants-anglophones-defient-le-pouvoir-cameroon.html>)

La promesse de recrutement est interprétée au moyen d'un hétéro-stéréotype sur le groupe francophone, à savoir : les francophones accapareurs des ressources qui existent au pays. Comme nous le remarquons, ce stéréotype nous révèle qu'il y a au centre du conflit la protection des emplois pour lesquels il n'y a pas assez de spécialistes dans la zone anglophone.

Un projet de loi s'invite également au conflit tel que nous révèle cet extrait de l'article en ligne :

« Pendant ce temps, l'article 26 stipule que l'anglais ou le français doivent être utilisés devant les tribunaux spéciaux de droit commun. La sous-section 2 du même article stipule que les décisions de justice doivent être rendues dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Pour eux, le projet de loi a été mal rédigé et a la mauvaise foi de mettre fin au système de Common Law qui, selon eux, entraînera des souffrances indicibles pour la population.

Ils regrettent que le projet de loi légitimise l'utilisation efficace de la langue française dans les régions

anglophones ».

(<https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/Violente-lettre-des-avocats-anglophones-Cavaye-Y-gui-478687>)

Il s'agit dans l'extrait ci-dessus du stéréotype : « les francophones ne veulent pas ni de l'anglais ni de du système de Common law au Cameroun ». En tant que croyance momentanément partagée par la communauté anglophone, nous voyons comment ce stéréotype influe sur l'interprétation de la proposition de la loi. Dans un contexte où les anglophones s'estiment fragilisés par le manque de pouvoir politique (au niveau national) et leur infériorité numérique, ils ne croient plus au bilinguisme officiel, décrété pourtant dans la constitution. Le fait de ne pas croire au bilinguisme officiel qui fonde le vivre ensemble national au Cameroun remet en cause la cohésion sociale du peuple camerounais officiellement bilingue. Ce stéréotype explique (ou mieux justifie) la détérioration de cohabitation sociale entre les deux communautés. Automatiquement il n'existe pas alors un sentiment d'appartenance à une même nation. L'identité anglophone se définit en opposition à l'identité francophone. Cette identité accentue les différences linguistiques et culturelles. Et la Common law aussi est au cœur de la compétition. Les anglophones estiment que leur sécurité est menacée. Le stéréotype des anglophones selon lequel les trois éléments (ici il y en a deux ; l'éducation sera invoquée plus tard) qui font leur identité sont menacés par les francophones repose sur le principe de compétition autour des ressources.

En date du 14 novembre 2018, AfricaNews, une chaîne de télévision bilingue assez suivie sur le continent, diffuse dans son journal télévisé ce qui suit :

« Au moins quinze personnes ont été tuées dans des affrontements entre les troupes de l'armée camerounaise et les rebelles séparatistes. L'information a été confirmée par les deux camps qui avancent cependant des versions différentes en matière de bilan. Pour l'armée, les sécessionnistes ont perdu plusieurs éléments, vingt-trois au total depuis le 10 de ce mois dans la ville de Nkambe au nord-ouest, selon le porte-parole des troupes loyalistes ; alors que les Forces de défense de l'Ambazonie disent avoir perdu deux éléments dans cette bataille et avoir tué treize militaires. Lors de sa prestation de serment, le président camerounais a reconnu les frustrations et les aspirations des populations des régions du nord-ouest et du sud-ouest de son pays. (...) »

(<https://www.youtube.com/watch?v=SQX9zkAxaIg>)

Si le président camerounais reconnaît les frustrations et les aspirations des anglophones, il va de soi que ces dernières portent sur les ressources au sens large du terme : politiques, économiques, financières, scientifiques, éducationnelles, professionnelles, ...

Analysons ces propos de l'un des représentants des membres de la communauté anglophone en colère. Ils ont été tenus lorsque le premier ministre, les ministres des enseignements supérieur, secondaire, primaire, et d'autres personnalités s'étaient rendus dans la région du Nord-Ouest pour convaincre les grévistes afin de lever la grève. Wilfred Tassang, secrétaire exécutif de la Cameroon Teachers Trade Union, déclare : « Ils sont venus en ministres et pas en égaux. Vous savez, c'est toujours une forme de marginalisation. Dans le système anglophone, les ministres sont les serviteurs du peuple qui représente l'Etat, pas l'inverse, assure Wilfred Tassang, qui a claqué la porte des négociations avec ses collègues. De plus, nos frères du Sud-Ouest n'ont pas été pris en compte. On ne peut pas négocier sans eux. »

([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/03/au-cameroun-les-negociations-avec-la-partie-anglophone-dans-l-impasse\\_5057153\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/03/au-cameroun-les-negociations-avec-la-partie-anglophone-dans-l-impasse_5057153_3212.html))

Cet extrait montre que les grévistes anglophones sont guidés, dans leur conduite, par le stéréotype selon lequel les francophones (et leurs acolytes, soient-ils d'origine anglophone) sont des dominateurs et qu'ils se comportent comme tels. Dans ce rapport de dominants/dominés, ils marginalisent les anglophones, les méprisent.

C'est le journal *Washington Post* du 02 juin 2017 qui exprime clairement que le conflit camerounais repose sur les ressources : « Anglophones have historically seen themselves as the big losers from the national distribution of resources ». ([https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2017/06/02/cameroon-has-been-in-crisis-for-six-months-heres-what-you-need-to-know/?noredirect=on&utm\\_term=.85a2fd6f19e8](https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2017/06/02/cameroon-has-been-in-crisis-for-six-months-heres-what-you-need-to-know/?noredirect=on&utm_term=.85a2fd6f19e8))

La représentation mentale selon laquelle, au Cameroun, certains citoyens sont des « perdants » et d'autres « des gagnants » est explicite. Ainsi, le conflit est une espèce d'action « nécessaire » pour reprendre ce que l'on a perdu ou pour reconquérir des droits confisqués. Ce qui est en jeu ici, c'est moins la domination du français sur l'anglais que la perte des ressources économiques. C'est bien une lutte pour vivre, pour exister dignement.

Le journal *Le Monde* paraphrase les propos d'une employée de la chaîne de télévision Horizon TV. Pour cette jeune femme employée par la chaîne de télévision Horizon TV, les habitants voulaient dénoncer le chômage dont ils sont victimes, les difficultés pour survivre au quotidien et exprimer leur inquiétude pour le futur de leurs enfants. D'après le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi du Cameroun, le taux de pauvreté des régions Nord-Ouest et Est est bien supérieur à la moyenne nationale, avoisinant même 50 % au Nord-Ouest.

([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/28/pourquoi-le-malaise-de-la-partie-anglophone-du-cameroun-persiste\\_5039565\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/28/pourquoi-le-malaise-de-la-partie-anglophone-du-cameroun-persiste_5039565_3212.html))

Ladite perte concerne également les droits politiques, comme le montre

l'énoncé polyphonique ci-après :

« Le conflit trouve son origine dans le sentiment d'humiliation de la population anglophone du pays ; elle se sent marginalisée, exclue du pouvoir, souvent humiliée par l'administration francophone »  
(<https://www.franceinter.fr/emissions/la-chronique-de-jean-marc-four/la-chronique-de-jean-marc-four-04-octobre-2018>).

Selon le chroniqueur, non seulement la population anglophone est exclue du pouvoir, elle est aussi humiliée par l'administration. Ces propos dont les anglophones sont énonciateurs (et le journaliste simplement locuteur) montrent effectivement que ce qui est en jeu ce n'est pas la langue. En effet, Haroche (2007 : 37) nous réconforte dans notre position quand elle écrit : « elle (l'humiliation) dévalorise, méprise et met en cause le droit de l'individu à être, à vivre, sans justification. Elle tend en effet à effacer le sujet dans sa qualité même d'être humain ». Ceci montre que la relation entre l'administration et les administrés anglophones est une relation de puissance, de forte domination. C'est ainsi que les anglophones se la représentent. Lorsque la relation entre deux groupes inégaux est asymétrique, le groupe minoritaire vit cette « domination » comme une humiliation. Aussi l'humilié recourt-il facilement à la violence contre celui qui représente « la puissance ». Il nous semble que le groupe anglophone refuse de se soumettre à la volonté de puissance du pouvoir exécutif camerounais. Soumission, humiliation, domination, injustice...sont de l'ordre relationnel et non de l'ordre linguistique.

---

### **3.3. L'Anglais : un marqueur d'identité**

---

L'extrait ci-après qui véhicule un auto-stéréotype, révèle que la langue anglaise sert de marqueur d'identité des habitants de différentes ethnies :

« Les habitants, habitués à intervenir dans des émissions où les auditeurs ont la parole, ne peuvent donc plus exprimer leur « *ras-le-bol* » face aux « *injustices* » dont ils se disent victimes en tant qu'anglophones »  
([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/18/au-cameroun-dans-les-regions-anglophones-la-crise-se-durcit\\_5064740\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/18/au-cameroun-dans-les-regions-anglophones-la-crise-se-durcit_5064740_3212.html)) ».

L'auto-stéréotype ci-dessus exprime deux dimensions, sinon trois, qui se côtoient. Il s'agit de la dimension identitaire, la dimension économique et pourquoi pas aussi la dimension culturelle. Les deux premières sont les plus importantes. Être victime de l'injustice sociale sous-entend un sentiment de manque de reconnaissance de soi, en tant que citoyen d'un pays ou membre d'un groupe. Il est évident que c'est sur le manque de reconnaissance que le sentiment d'injustice exprimé dans ce stéréotype se fonde, d'abord. En second lieu, il repose aussi sur l'inégalité dans la redistribution des ressources économiques disponibles au Cameroun. Toutes



choses étant égales par ailleurs, il ne peut que naître chez les anglophones rancœurs et ressentiments contre le groupe qui pratique l'injustice. Guienne l'a si bien constaté : « Ainsi, le sentiment d'injustice va alimenter des rancœurs et des ressentiments tant dans la famille que dans la sphère professionnelle ou encore dans l'espace politique » (Guienne, 2001 : 139). Dans ce contexte de rancœurs et de ressentiments, la communication est perturbée. Pour cause, le groupe qui entretient le stéréotype de « anglophones = victimes d'injustices » ne peut accepter indéfiniment de subir, de la part, des compatriotes des injustices. D'où le rejet des francophones, sans toutefois refuser de négocier. Certes les anglophones ont plusieurs fois posé des conditions préalables pour négocier. Mais ceci s'explique tant il est vrai qu'ils entretiennent le stéréotype de « victimes d'injustice ».

Une des informations dans le contexte d'interprétation de ce stéréotype est que l'injustice crée des inégalités sociales entre les anglophones défavorisés et les francophones favorisés. Or les inégalités ne sont pas le fruit du hasard. Elles ne sont pas non plus dues à la langue. Elles sont une résultante des politiques tant mondiales que nationales. Nous apprécions à sa juste valeur cette affirmation du rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé : « L'inégalité est systématique ; elle est le résultat de normes, politiques et pratiques sociales qui tolèrent voire favorisent les disparités d'accès au pouvoir, aux richesses et à d'autres ressources sociales indispensables » ([http://labos.ulg.ac.be/apes/wp-content/uploads/sites/4/2014/05/comblent-le-foss%C3%A9\\_partie4.pdf](http://labos.ulg.ac.be/apes/wp-content/uploads/sites/4/2014/05/comblent-le-foss%C3%A9_partie4.pdf))

Reprenons pour besoin de la cause les propos de Wilfrid Tassang, cités par le magazine Le monde :

« Ils sont venus en ministres et pas en égaux. Vous savez, c'est toujours une forme de marginalisation. Dans le système anglophone, les ministres sont les serviteurs du peuple qui représente l'Etat, pas l'inverse, assure Wilfrid Tassang, qui a claqué la porte des négociations avec ses collègues. De plus, nos frères du Sud-Ouest n'ont pas été pris en compte. On ne peut pas négocier sans eux. »

([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/03/au-cameroun-les-negociations-avec-la-partie-anglophone-dans-l-impasse\\_5057153\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/03/au-cameroun-les-negociations-avec-la-partie-anglophone-dans-l-impasse_5057153_3212.html))

Il s'avère que le conflit a renforcé, sinon ravivé, l'identité anglophone des habitants des régions du nord-ouest et du sud-ouest. D'où la désignation explicite de « nos frères du sud-Ouest », dont la présence est exigée pour toute négociation. En même temps, ce conflit renforce la séparation identitaire d'avec les francophones, qui sont désormais considérés comme éloignés des anglophones en tout.

La généralisation dans ce stéréotype est intéressante à plus d'un titre. Elle manifeste la conception idéalisée du système politique issu de la tradition anglo-saxonne. Elle révèle le rejet de tout système de gouvernance

francophone, camerounais ou français. Elle atteste qu'il s'agit d'un conflit social visant un changement social en termes des rapports entre gouvernants et gouvernés (représentés comme des serviteurs du peuple dans le système anglo-saxon).

En réalité, la langue apparaît comme élément de différence entre les deux groupes d'une part et élément d'identité entre les membres d'un deuxième groupe d'autre part. Mais ce n'est pas une « guerre de langues », c'est bien une « guerre du pouvoir ». Ceux qui se sentent « exclus du pouvoir » se trouvent discriminés négativement. Puisque l'univers de la communication est un univers de perceptions et de significations (Marc et Picard, 1992 : 76), les anglophones perçoivent le message, au niveau de la relation, comme une discrimination exercée contre eux.

---

#### **4. Discussion**

---

Il s'avère qu'au Cameroun, la majorité démographique francophone est aussi dominante sur le plan politique. Dans ce contexte, la tentation est forte de traiter ce conflit d'un « conflit linguistique ». Passons en revue les acceptions de ce concept pour voir s'il peut s'appliquer exactement au conflit entre anglophones et francophones au Cameroun.

Au sens des sociolinguistes catalans : « Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (telles que l'État espagnol les a pratiquées sous le franquisme) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les États français et italien). » (Cités et traduits par Kremnitz, 1981 : 65)

Cependant, il nous semble que cette conception large du « conflit linguistique » ne peut s'appliquer au contexte anglais/français, au Cameroun. Elle s'appliquerait plutôt au contexte de domination des langues officielles (anglais et français) sur les langues nationales. Et dans la zone anglophone, le conflit linguistique s'appliquerait à la diglossie English vs Pidgin English.

Nous inspirant de l'étude de Kremnitz (1981), nous posons que le conflit camerounais, pour être un « conflit linguistique », doit remplir les conditions suffisantes et nécessaires suivantes :

- Qu'il y ait plus d'une langue en présence dans l'éducation et dans le domaine judiciaire.
- Qu'il y ait une politique linguistique (insidieuse ou active) élaborée par le groupe dominateur.
- Qu'il y ait un discours d'infériorisation de la langue de la minorité.
- Que la langue du groupe majoritaire soit instituée comme langue dominante de l'administration et de l'éducation dans l'environnement du groupe minoritaire.

Ces conditions sont loin d'être satisfaites, dans le contexte du conflit camerounais où la langue anglaise sert de marque d'identité d'un groupe social, constitué des locuteurs de différentes langues camerounaises. Moore et al. (cités par Brohy, 2012 : 56) notent que les langues servent de marqueurs emblématiques des identités. Et en devenant une langue à la valeur identitaire centrale dans la communauté anglophone, l'anglais contribue donc au renforcement du statut du groupe ainsi manifesté, et apparemment reconnu par la communauté francophone (Aroga Bessong, (1997 : 233).

L'on croirait aussi, au regard de certaines déclarations, comme celles qui suivent, qu'il y a effectivement un processus de *substitution*. Gremnitz (1981 : 66) nous rappelle que la substitution, qui s'oppose à la normalisation, est une situation où la langue dominante fait disparaître la langue dominée. Voici les extraits :

- (1) « Ce jour-là, pour exprimer leur ras-le-bol, des manifestants profitent d'un appel à la grève lancé par des syndicats d'enseignants qui dénoncent un système éducatif anglophone qui se « francophonise » toujours plus. « Pouvez-vous imaginer qu'un francophone vienne enseigner l'anglais à un anglophone ? Nous voulons que ceux qui enseignent auprès des anglophones aient été formés à la base dans le sous-système anglo-saxon. Mais ce n'est plus le cas, regrette, amer, Wilfred Tassang, secrétaire exécutif de la Cameroon Teachers Trade Union (CATTU), l'un des six syndicats des enseignants en grève ».

([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/09/au-cameroun-plusieurs-ville-anglophones-font-journee-ville-morte\\_5059933\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/09/au-cameroun-plusieurs-ville-anglophones-font-journee-ville-morte_5059933_3212.html)).

- (2) « Dans les hôpitaux, les malades anglophones rencontrent les médecins francophones et ne peuvent pas se comprendre. Dans les centres d'impôts, c'est le même problème. On leur remet des fiches francophones, poursuit Wilfred. On ne tient pas compte de nos problèmes. »

(([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/28/pourquoi-le-malaise-de-la-partie-anglophone-du-cameroun-persiste\\_5039565\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/28/pourquoi-le-malaise-de-la-partie-anglophone-du-cameroun-persiste_5039565_3212.html)))

De prime abord, il est incontestable que les deux langues occidentales sont en contact dans la région anglophone. Et, nous savons que l'assimilation vise à minorer ou carrément à liquider l'autre langue, en utilisant des moyens bien planifiés. Un des moyens par lesquels l'assimilationniste exécute son plan est l'usage et le maintien de la langue haute au niveau institutionnel : dans l'éducation, dans la justice, dans les services publics (Zerva, <https://doi.org/10.4000/lidil.3147>) Or, toute politique d'assimilation est planifiée. Il nous semble, par contre, qu'il n'en soit pas ainsi au

Cameroun. Mais fondamentalement, il y aurait moins de postes de travail (pour les magistrats, les enseignants, les agents du fisc et les médecins) dans la zone francophone ayant une grande population. La solution pour cette majorité est d'aller dans la zone anglophone, malgré la connaissance relative de la langue anglaise. C'est la compétition qui se met en marche à cause du manque de ressources pour tous.

En tout état de cause, le stéréotype du francophone assimilationniste infère que le gouvernement dominé par les francophones a conçu un plan de liquidation de l'anglais de l'espace institutionnel et l'exécute. Ce qui n'est pas évident, ou tout au moins non soutenu par un grand nombre de faits, au Cameroun.

L'assimilation est une élimination de l'autre langue et de l'autre culture qui l'accompagne. Dans cet ordre d'idées, l'assimilationniste voudrait que l'autre lui ressemble du point de vue linguistique. Ceci est inacceptable aux yeux des anglophones minoritaires. D'où la réaction de rejet de l'image du liquidateur linguistique qu'envoient les francophones aux anglophones. Fondamentalement, c'est toute la gouvernance camerounaise qui est remise en cause par la communauté se réclamant d'identité anglophone. On dirait que le centralisme de l'Etat la gêne. Ce rejet se traduit par le mouvement de grève déclenché à l'arrivée des francophones venus se faire affectés dans les écoles, les hôpitaux et les tribunaux anglophones.

Les anglophones s'estiment discriminés. La discrimination n'est pas une attitude mais un acte, un comportement négatif, uniquement déterminé par l'appartenance catégorielle du cas singulier (Bourhis et Leyens, 1999 : 14). En outre, elle est toujours la manifestation d'une relation asymétrique entre membres du groupe social ou entre groupes sociaux. Dans l'extrait ci-après, il est question de la discrimination négative.

"Since November, the anglophone minority has been protesting against perceived discrimination especially in education and the judicial system, where they say the French language and traditions are being imposed on them, even though English is one of the country's two official languages".

(<https://www.nation.co.ke/news/africa/7-killed-in-Cameroon-as-Anglophones-declare-independence/1066-4120660-htce3lz/index.html>)

De prime abord, notons que la notion de discrimination implique qu'il y a un acteur qui agit volontairement. Et dans le cas d'espèce, le stéréotype voudrait dire que le groupe francophone discrimine les anglophones, avec toute volonté de les discriminer (Lochak 2004 : 13). Par ailleurs, en se considérant discriminés, les anglophones sont certains que le gouvernement les traite différemment des francophones. Troisième information que véhicule ce stéréotype : le gouvernement francophone applique une discrimination juridique et politique contre les anglophones.

En outre, le fait que les anglophones parlent de « discrimination » signifie que les deux groupes, francophone et anglophone, entretiennent des

relations compétitives. Les motifs de leur conflit sont alors des motifs réalistes basés sur la comparaison entre les systèmes éducatifs, judiciaires, politiques...

Deux choses sont imposées aux Anglophones dans les domaines judiciaire et éducationnel, selon cet extrait : la langue française et les traditions de la majorité. L'anglophone interprète que le comportement du majoritaire francophone dans ces deux secteurs capitaux est une stratégie d'imposition d'une langue qui peut être considérée comme « une langue majoritaire menaçant l'existence de la langue minoritaire ».

Le fait de coordonner langue française et traditions des francophones dans le discours de revendication insinue un comportement dominateur. Ce dernier aurait entraîné une frustration chez les « dominés ».

De ce qui précède, Il y a lieu de reconnaître qu'il n'y a pas une domination de la langue française sur la langue anglaise au Cameroun. Il y a plutôt la discrimination du groupe majoritaire à l'endroit du groupe minoritaire. Rappelons que ce sentiment de discrimination culmine dans les secteurs de l'enseignement, de l'administration gouvernementale et de la justice. Dans l'enseignement l'on affecte des enseignants francophones, qui n'ont pas étudié dans le système anglo-saxon. Soit noté au passage qu'il y a là une véritable logique de reproduction du système que l'on croit supérieur au système francophone. Et dans la magistrature, l'on affecte des francophones ne connaissant pas la Common law. Enfin, dans l'administration, le gouvernement central ne tient pas compte des avis et desiderata des populations anglophones

Ce comportement est celui d'un groupe majoritaire qui a tendance à oublier l'existence des minoritaires. Sans prendre parti, il s'avère que ce grief relève des faits réels. Comment les interpréter alors ? Les francophones et les anglophones camerounais ont des relations compétitives. Celles-ci sont motivées par la lutte pour les nominations et pour les postes d'emploi. Alors qu'en région anglophone il y a des juristes formés à la common law, il y a des enseignants formés en anglais, les anglophones ne s'expliquent pas que ce soient des francophones qui viennent prendre des postes alors qu'il ne semble pas aussi évident que le gouvernement fasse pareil dans les régions francophones.

En réalité, ce sont les rapports entre l'administration francophone et les administrés anglophones qui se trouvent au cœur de ce conflit. L'exercice du pouvoir suscite des frustrations chez certains administrés qui finissent par se croire « exclus du pouvoir ». Ainsi la réaction extrême du groupe qui se sent « exclu » de l'exercice du pouvoir est de réclamer soit un fédéralisme soit une indépendance vis-à-vis du groupe dominateur. Comme l'a si bien noté Solange Montangé-Villette : « celui qui subit une marginalisation sociale peut très bien choisir de s'éloigner spatialement avec d'autres pour y retrouver une « normalité » (Montangé-Villette, 2007 : 307).

---

## 5. Conclusion

---

Somme toute, il ressort de cette étude que le conflit entre les anglophones et les francophones au Cameroun est un conflit relationnel et non linguistique. Le fait de parler telle langue occidentale ou telle autre est venu servir de marqueur d'identité. La communication entre les deux communautés véhicule plusieurs stéréotypes ; les uns hétéro-stéréotypes, les autres auto-stéréotypes. Le fait que la relation entre les deux communautés soit asymétrique et qu'il y ait compétition au tour de la redistribution des ressources disponibles au pays est à l'origine du conflit. Ainsi comprise, la crise anglophone est à situer, du point de vue de la pragmatique dans le registre d'une communication pathologique. Elle est spécialement une forme de rejet qui, si elle n'est pas bien gérée se transformera en un déni. Du point de vue de la pragmatique, la solution à cette pathologie de la communication passe essentiellement par l'acceptation de métacommuniquer sur les causes liées à la gouvernance et à la redistribution des ressources.

---

## Bibliographie

---

**Amossy, Ruth et Herschberg Pierrot, Anne** (2015) : *Stéréotypes et clichés*, Paris : Armand Colin.

**Aroga Bessong, Dieudonné** (1997) : « Le bilinguisme officiel (français-anglais) au Cameroun : un problème d'aménagement efficace », *TTR Traduction, Terminologie, Rédaction*, n° 10 (1), pp. 219-244.

**Bourhis, Richard et Leyens, Jacques-Philippe** (1999) : *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, 2<sup>ème</sup> édition, Bruxelles : Pierre Mardaga.

**Brohy, Claudine** (2012) : « Rapports entre « petites » et « grandes » langues : tensions et négociations identitaires – exemples dans divers contextes », *Atlterstice – Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, vol. 2, n° 1, pp. 55-66.

**Commission des déterminants sociaux de la santé**, (2009) : *Lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources. Rapport final*, ([https://www.who.int/social\\_determinants/thecommission/finalreport/fr/](https://www.who.int/social_determinants/thecommission/finalreport/fr/))

**Guimatsia Sa'ah, François** (2016) : *Le problème anglophone au Cameroun : comment éteindre le volcan en éruption ?*, [https://www.editions-harmattan.fr/auteurs/article\\_pop.asp?no=31905&no\\_artiste=18165](https://www.editions-harmattan.fr/auteurs/article_pop.asp?no=31905&no_artiste=18165)

**Guienne, Véronique** (2001) : « Du sentiment d'injustice à la justice sociale », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 110, pp. 131 – 142.

**Haroche, Claudine** (2007) : « Le caractère menaçant de l'humiliation »,

*Le journal des psychologues*, n° 249, pp. 39 – 44.

**Kremnitz, Georg** (1981) : « Du bilinguisme au conflit linguistique. Cheminement de termes et de concepts », *Langages*, n°61, pp. 63-74

**Légal, Jean-Baptiste et Delouée, Sylvain** (2015) : *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris : Dunod.

Marc, Edmond et Picard, Dominique. (1984) : *L'école de Palo Alto*, Paris : Retz.

**Montagné-Villette, Solange** (2007) : « Les marginalités : du subi au choisi », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, Vol. 84, n° 3, pp. 305 – 314.

**Ntahonkiriye, Melchior** (1999) : « Alternance de langues et conflit linguistique : analyse des alternance intralexicales produites par les bilingues français-kirundi », *Revue québécoise de linguistique*, 27 (1), pp. 89 – 106.

**Tadadjeu, Maurice et Mba, Gabriel** (1996) : « L'utilisation des langues nationales dans l'éducation au Cameroun : les leçons d'une expérience », *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, n° 26, pp. 59-75.

**Vion, Robert** (1996) : « L'analyse des interactions verbales », *Les Carnets du Cediscor*, n° 4, pp. 13-32.

**Zerva, Maria** (2011) : « Assimilation linguistique et processus de minoration », *Lidil* [En ligne], 44 | 2011, mis en ligne le 15 juin 2013, consulté le 16 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3147> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.3147>